180mm

55mm

Caution FCC Statement for Users
This device complies with part 15 of the FCC rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Federal Communication Commission Interference Statement
This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

If you cannot eliminate the interference, the FCC requires that you stop using your product. Changes or Modifications not expressly by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC Radiation Exposure Statement
This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

CAN ICES-003(B)/NMB-003(B)
This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:
- (1) this device may not cause harmful interference
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

ISED RSS-102 Radiation Exposure Statement
This equipment complies with ISED RSS-102 radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

SAR Rating
Bluetooth Transmitter Power max: 12.5 dBm (18 mW)

Frequency Range
2402 MHz – 2480 MHz

Instructions for Users on Removal, Recycling and Disposal of Used Batteries
To remove the batteries from your equipment or remote control, reverse the procedure described in the owner's manual for inserting batteries. For products with a built-in battery that lasts for the lifetime of the product, removal may not be possible for the user. In this case, recycling or recovery centers handle the dismantling of the product and the removal of the battery. If, for any reason, it becomes necessary to replace such a battery, this procedure must be performed by authorized service centers. In the European Union and other locations, it is illegal to dispose of any battery with household trash. All batteries must be disposed of in an environmentally sound manner. Contact your local waste-management officials for information regarding the environmentally sound collection, recycling and disposal of used batteries.

WARNING: Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. To reduce risk of fire or burns, don't disassemble, crush, puncture, short external contacts, expose to temperature above 60 C (140 F), or dispose of in fire or water. Replace only with specified batteries. The symbol indicating 'separate collection' for all batteries and accumulators shall be the crossed-out wheeled bin shown below:

Attention, avis de la FCC pour les utilisate
Cet appareil est conforme à la partie 15 de l'avis de la FCC.
Son fonctionnement répond aux deux conditions suivantes: (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences qui peuvent perturber son fonctionnement.

Avis de la Federal Communication Commission sur les interférences
Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément à la partie 15 de la règlementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie par radiofréquences et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences dans les communications radio. Cependant, il n'existe aucune garantie qu'il ne produira pas d'interférences dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, il est recommandé à l'utilisateur d'essayer de corriger ces interférences en prenant l'une des mesures suivantes:
- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement dans une prise située sur un circuit électrique différentde celui auquel le récepteur est connecté.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Si vous ne pouvez pas éliminer les interférences, la FCC exige que vous cessiez d'utiliser votre produit. Les changements ou les modifications qui ne sont pas expressément effectués par l'entité responsable de la conformité peuvent annuler le droit de l'utilisateur à utiliser l'équipement.

Avis d'exposition aux radiations de la FCC
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux radiations fixées par la FCC pour un environnement non contrôlé.

CAN ICES-003(B)/NMB-003(B)
Cet appareil est conforme aux normes d'exemption de licence RSS de Canada Industrie. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:
- (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférence
- (2) cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences qui peuvent affecter son fonctionnement

ISED RSS-102 Avis d'exposition aux radiations
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux radiations fixées par la ISED RSS-102 pour un environnement non contrôlé.

Classement SAR
Puissance maximale de l'émetteur Bluetooth : 12,5 dBm (18 mW)

Gamme de fréquences
2402 MHz – 2480 MHz

Instructions pour les utilisateurs concernant le retrait, le recyclage et l'élimination des piles et batteries usagées
Pour retirer les piles et batteries de votre équipement ou de votre télécommande, inversez la procédure du mode d'emploi détaillant leur insertion. Pour les produits dotés d'une pile ou batterie intégrée dont la durée de vie est égale à celle du produit, il se peut que l'utilisateur ne puisse pas la retirer. Dans ce cas, les centres de recyclage ou de récupération se chargent du démantèlement du produit et du retrait de la batterie. Si, pour une raison quelconque, il s'avère nécessaire de remplacer une telle batterie, cette procédure doit être effectuée par un centre de service agréé. Dans l'Union européenne et dans d'autres endroits, il est illégal de jeter les piles et batteries avec les ordures ménagères. Toutes les piles et batteries doivent être éliminées dans le respect de l'environnement. Contactez les responsables locaux de la gestion des déchets pour obtenir des informations sur la collecte, le recyclage et l'élimination écologiques des piles et batteries usagées.

AVERTISSEMEN: risque d'explosion si la pile ou la batterie n'est pas correctement remplacée. Pour réduire les risques d'incendie ou de brûlures, ne pas démonter, écraser, percer, court-circuiter les bornes, ni exposer la pile ou la batterie à une temperature supérieure à 60 °C (140 °F), ni la jeter dans le feu ou l'eau. Ne remplacer qu'avec les piles ou batteries spécifiées. Le symbole imposant une « collecte séparée » pour toutes les piles et batteries est la poubelle à roulettes barrée d'une croix, comme indiqué ci-dessous:

65g 书写纸， 正反印刷
Size:60(180)*55mm
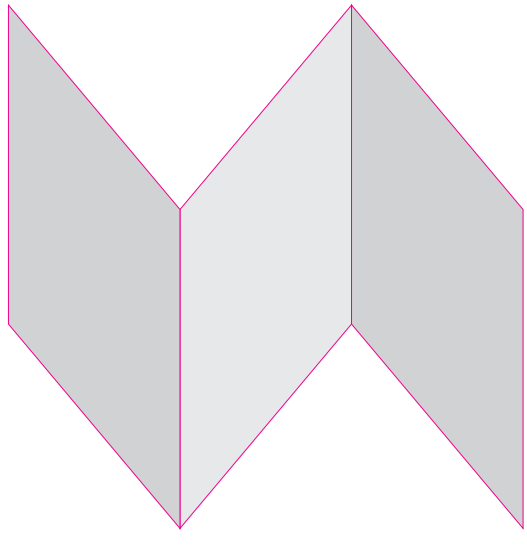
Folded